



ACTUALITES ▾

REPORTAGES

RÉGIONS

APS-TV

recherche...



FR



DÉPÊCHES LA UNE SOCIÉTÉ

Plus de 35 milliards de FCFA d'avoirs criminels recouvrés, selon le Directeur de l'ONRAC

MARDI 20 MAI 2025 À 13H13



SENEGAL-JUSTICE

Dakar, 20 mai (APS) – L'Office national de recouvrement des avoirs criminels (ONRAC) a recouvré plus de 35 milliards FCFA entre 2022 et 2025, a-t-on appris, mardi, son directeur général, le magistrat Mor Ndiaye.

"L'ONRAC (...) a été créé le 23 juillet 2021, et cette structure est devenue opérationnelle déjà en mars 2022. Et depuis lors, les avoirs qui ont été recouvrés peuvent être estimés à peu près à plus de 35 milliards FCFA. Donc, c'est le travail inestimable qui a été fait jusque-là", a dit Mor Ndiaye.

Il s'exprimait lors d'un atelier national de sensibilisation et de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) sur le recouvrement et la gestion des avoirs au Sénégal.

Le Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a accordé une subvention à l'ONG action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS), pour organiser une campagne nationale de sensibilisation et de plaidoyer visant à mobiliser les organisations de la société civile autour des enjeux liés au recouvrement et à la gestion des avoirs mal acquis.

Le DG de l'ONRAC a rappelé que les avoirs criminels sont tous les avoirs saisis, confisqués dans le cadre d'une procédure pénale.

"La criminalité ici ne renvoie pas à l'infraction criminelle dans son sens, je veux dire, dans la catégorisation des infractions, mais ici ça renvoie à son sens pénal. L'acceptation criminelle ici renvoie au sens pénal du terme (...)", a-t-il précisé.

Concernant les difficultés à recouvrer les avoirs criminels surtout ceux logés à l'étranger, il a expliqué qu'il y a des bases de données qui permettent d'avoir ces informations.

"Il y'a une panoplie de dispositifs qui est mise en place et qui permet justement à nos acteurs qui sont impliqués de procéder au recouvrement des avoirs sur le plan international. Je dis très souvent qu'il est plus facile d'aller toucher et d'avoir les informations sur le plan international, parce que dans la plupart de ces pays il y a tout un dispositif de traçage", a-t-il aussi soutenu.

Pour sa part, Amacodou Diouf, de l'ONG action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS), a affirmé que cet atelier sera organisé dans les autres régions pour informer les populations sur la problématique du recouvrement.

"A la suite de l'atelier de Dakar, certainement nous allons dans les autres régions du Sénégal où on pourra discuter avec les communautés à la base, les décideurs locaux et les autres organisations de la société civile autour de la problématique du recouvrement. Nous sommes convaincus que les organisations de la société civile peuvent faire quelque chose dans le cadre du recouvrement au-delà de la sensibilisation, à travers la participation dans le cadre de la formulation de certaines politiques, de certaines stratégies en la matière", a-t-il déclaré.

Plusieurs institutions nationales ont pris part à cet atelier notamment la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF), l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC), entre autres.

CMS/SKS/OID

PUBLICITE



PUBLICITE